

Attestation de délivrance de l'information donnée à son conjoint
commun en biens sur les conséquences des dettes contractées dans
l'exercice de sa profession sur les biens communs.

Je soussigné N. GEFFROI Michaël, déclare sous ma
responsabilité, conformément à l'article R. 123-121 -1 du
code de commerce, avoir informé mon conjoint M^{me} GEFFROI
Celine née ANSTETT, avec laquelle je me suis marié sans
contrat de mariage, sur les conséquences des dettes contractées
dans l'exercice de ma profession sur ces biens communs.

Fait à BRIE, le 11/07/2026

